

COMMUNE DE VOLESVRES

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 5 novembre 2012

Le Conseil Municipal de VOLESVRES s'est réuni le cinq novembre deux mil douze à dix huit heures, sous la présidence de Monsieur Régis LAURENT, Maire, en vertu d'une convocation en date du 27 octobre deux mille douze.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 15 et procède à l'appel des présents.

Etaient présents :

- Messieurs Régis LAURENT, Maire,
- Messieurs Gilles GUINET, Jean Noël DUCRET et Madame Marie-Joseph PACAUD, Adjoints,
- Mesdames Martine COUEGNAS , Gaëlle GORDAT, Marie-José GUITTAT
- Messieurs Claude DUCROUX , René DECOMPOIX , Paul DAUVERGNE, Jacques METENIER, Gilles MICHEL, Jean-Paul VEROT, Bernard THEREAU, David PIERRE Conseillers municipaux.

Etaient absents et excusés : //

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'obligation de cette réunion imprévue, en raison de sujets importants et urgents à traiter.

1°) COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal, à « l'Unanimité », **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 11 septembre 2012.

2°) - INTEGRATION DE LA COMMUNE DE ST YAN DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARAY-LE-MONIAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté de M. le Préfet de Saône et Loire en date du 11 septembre 2012 concernant l'intégration de la commune de St Yan dans la Communauté de Communes de Paray le Monial. à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité la décision préfectorale.

3°) - ACHAT DU TERRAIN LAPRAYE

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du vendeur et du notaire en vue de l'achat du terrain situé au « Saint Foin » pour une surface d'environ 2ha10a.

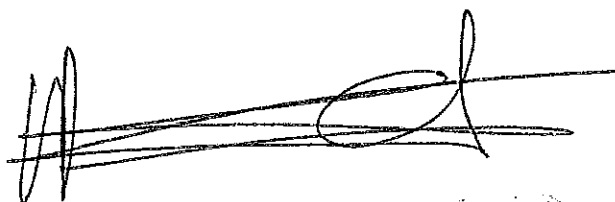
Après avoir entendu le compte-rendu de la commission des finances en date du 24 octobre 2012, présenté par Jean-Paul VEROT ; et considérant que la meilleure offre est celle présentée par le Crédit Mutuel, le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la dite banque pour l'octroi d'une ligne de trésorerie de 115000 € au taux Euribor 3 mois + marge 1.70 point, taux euribor moyen actuel 0.20, avec possibilité de consolidation à l'échéance en prêt à long terme ou en reconduction de ligne de trésorerie.

49) SUBVENTION A L'ASSOCIATION GYM DOUCE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de la part de Gym-Douce, et le Conseil Municipal **DONNE** son accord pour une subvention de 150 €, après avoir pris connaissance du bilan financier de l'association.

Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux, le développement détaillé de certaines questions et affaires diverses se feront lors de la **prochaine réunion ordinaire du mercredi 28 novembre 2012.**

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30 heures.



**Le Maire,
Régis LAURENT**



Martine COUEGNAS	Paul DAUVERGNE	René DECOMPOIX	Jean Noël DUCRET
Bernard THEREAU	Gaëlle GORDAT	Gilles GUINET	Marie-Joe GUITTAT
Jacques METENIER	Gilles MICHEL	Marie-José PACAUD	David PIERRE
Claude DUCROUX	Jean Paul VEROT		